



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**

SUPPLEMENT AU RECUEIL N° 14 DU 15 JUILLET 2016

Séance Publique du 30 juin 2016

LE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS PEUT ÊTRE CONSULTÉ À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT
52, AVENUE DE SAINT-JUST - 13256 MARSEILLE CEDEX 20
ATRIUM - BÂT . B - DERRIÈRE L'ACCUEIL CENTRAL

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

S O M M A I R E

**SUPPLEMENT AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° 14 DU 15 JUILLET 2016**

PAGES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 JUIN 2016

- ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT	5
- PRÉSERVATION DES TERRITOIRES	5
- EXIGENCE SOCIALE.....	5
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5

* * * * *

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 JUIN 2016

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

1 - Mme Martine VASSAL

Rapport financier de l'Agence de Développement et de Réservation Touristique, Bouches-du-Rhône Tourisme, au titre de l'exercice 2014

A proposé de prendre acte du rapport financier de l'Agence de Développement et de Réservation Touristique « Bouches-du-Rhône Tourisme », établi pour l'exercice 2014 et annexé au rapport.

PRÉSERVATION DES TERRITOIRES

PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

3 - M. Jean-Marc PERRIN / MME. CORINNE CHABAUD

Bilan des autorisations d'occupation temporaire des locaux et des domaines départementaux en 2015

A proposé de prendre acte, dans le cadre de l'article L.3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et suivant les termes de la délibération de la Commission Permanente n° 95 du 24 juin 2011, du compte rendu pour l'année 2015 des autorisations d'occupation temporaire portant sur les domaines public et privé du Département et relevant de la Direction des Services Généraux, de la Direction de l'Environnement et de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

4 - Mme Sylvie CARREGA

Mise en place d'un nouveau dispositif d'aide départementale aux travaux de réhabilitation énergétique des logements des propriétaires occupants

A proposé :

- d'approuver le lancement du nouveau dispositif départemental d'intervention en faveur de la rénovation énergétique des logements des propriétaires occupants, selon les critères présentés dans le rapport, qui prendra la dénomination « Provence ÉcoRénov ».

- de donner délégation à la Commission Permanente pour se prononcer sur l'octroi des aides individuelles relevant de ce nouveau dispositif.

EXIGENCE SOCIALE

PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

2 - Mme Brigitte DEVESA

Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale en faveur de l'Enfance et de la Famille 2016-2020

A proposé d'approuver les orientations du Schéma Départemental en faveur de l'Enfance et de la Famille pour la période 2016-2020 conformément au document directeur joint au rapport.

Ce rapport ne comporte aucune incidence financière.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

5 - M. Yves MORAINÉ

Compte rendu à l'assemblée de l'exercice par la Présidente du Conseil Départemental de la compétence qui lui a été déléguée en matière de décisions d'ester en justice

A proposé de prendre acte du compte-rendu, annexé au rapport, des décisions prises par la Présidente du Conseil Départemental en matière d'actions en justice, sur la période du 1^{er} février 2016 au 30 avril 2016 en vertu de la délégation de compétence qui lui a été consentie par délibération n°9 du Conseil départemental du 16 avril 2015.

6 - M. Yves MORAINÉ

Compte-rendu des décisions prises par l'exécutif en matière de marchés publics au titre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Départementale.

A proposé de prendre acte de l'état récapitulatif des marchés publics joint au rapport, notifiés entre le 1er janvier 2016 et le 31 mars 2016 inclus, passés par la Présidente en vertu de la délégation de compétence consentie par délibération n°9 du Conseil départemental du 16 avril 2015.

7 - Mme Marie-Pierre CALLET

Rapport annuel des représentants du Conseil Départemental des Bouches-du Rhône-administrateurs de la SEM treize développement - exercice 2014

A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Conseil départemental administrateurs de Treize Développement pour l'exercice 2014.

8 - Mme Marie-Pierre CALLET

Rapport annuel des représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône administrateurs de la Société du Canal de Provence - exercice 2014

A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Conseil départemental administrateurs de la Société du Canal de Provence pour l'exercice 2014.

9 - Mme Marie-Pierre CALLET

Rapport annuel des représentants du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône administrateurs de la SPL Semidep Ciotat - exercice 2014

A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Conseil départemental administrateurs de la Semidep pour l'exercice 2014.

10 - Mme Marie-Pierre CALLET

Rapport annuel des représentants du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône administrateurs de la SPL Terra 13 - exercice 2014

A proposé de prendre acte du rapport annuel des mandataires du Conseil départemental administrateurs de la SPL Terra 13 pour l'exercice 2014.

11 - Mme Marie-Pierre CALLET

Rapport annuel des représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône administrateurs de la SEM Agora - exercice 2014

A proposé de prendre acte du rapport annuel du mandataire du Conseil départemental administrateur de la SEM Agora pour l'exercice 2014.

12 - Mme Marie-Pierre CALLET

Rapport d'activité des services du Département des Bouches du Rhône - exercice 2015

A proposé de prendre acte du rapport relatif à l'activité des services du Département pour l'exercice 2015.

13 - Mme Véronique MIQUELLE

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

A proposé d'approuver les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département, conformément aux annexes jointes au rapport.

Les crédits correspondants seront prélevés au budget départemental selon la ventilation indiquée dans le rapport.

Les crédits inscrits au Budget Départemental sont suffisants pour couvrir la dépense.

14 - Mme Martine VASSAL

Transferts de compétences à opérer en direction de la métropole Aix-Marseille Provence dans le cadre des lois MAPTAM et NOTRe. Ratification des conventions de transfert de compétence

A proposé :

- d'approuver les principes de transfert proposés en direction de la métropole Aix-Marseille-Provence

- d'approuver les deux conventions annexées au rapport
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à les signer
- de donner délégation à la Commission permanente pour approuver tout avenant à ces deux conventions

15 - Mme Martine VASSAL

Fin des missions du Conseil Départemental de Concertation

A proposé de mettre fin au Conseil Départemental de Concertation afin de constituer une nouvelle instance consultative.

16 - Mme Martine VASSAL

Création du Conseil de Provence

A proposé la création du Conseil de Provence conformément aux propositions énoncées dans le rapport.

17 - M. Didier REAULT

Garanties d'emprunt.

Rapport cadre concernant l'application d'une procédure de vote complémentaire.

(simplification de la procédure de vote - emprunts CDC)

A proposé de modifier, selon les modalités indiquées dans le rapport et son annexe, la procédure d'octroi et de suivi des garanties d'emprunt sur contrat de prêt CDC déjà signé entre l'organisme et le prêteur.

18 - M. Didier REAULT

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la S.A.S. Logetra.

a/ acquisition/amélioration de 6 logements collectifs locatifs sociaux (PLAI) situés au 3, rue Flegier - 13001 Marseille.

b/ acquisition/amélioration de 5 logements collectifs locatifs sociaux (PLAI) situés au 14, boulevard Guichoux 13014 Marseille.

A proposé :

- d'accorder la garantie du Département à la S.A.S Logetra à hauteur de 130 500,00 € représentant 45% d'un montant total d'emprunts de 290 000,00 € destiné à financer les opérations suivantes :

a- 72 000,00 € représentant 45% d'un emprunt d'un montant de 160 000,00 € destiné à financer l'opération d'acquisition/amélioration de 6 logements collectifs locatifs sociaux (PLAI) situés au 3, rue Flegier dans le 1^{er} arrondissement de Marseille.

Cet emprunt est à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

b- 58 500,00 € représentant 45% d'un emprunt d'un montant de 130 000,00 € destiné à financer l'opération d'acquisition/amélioration de 5 logements collectifs locatifs sociaux (PLAI) situés au 14, boulevard Guichoux dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille.

Cet emprunt est à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions de garantie d'emprunt jointes au rapport et tous les actes correspondants.

19 - M. Didier REAULT

Demande de modification de garantie d'emprunt formulée par l'association Exister.

Opération : construction d'un foyer d'accueil pour personnes handicapées situé Lieu-dit «Le Bédelin» à Peypin.

A proposé :

- de maintenir la garantie du Département à l'association Exister dans le cadre de la révision du taux d'intérêt de l'emprunt initialement garanti par délibération n°43 en date du 24 juin 2005 (baisse du taux d'emprunt de 4,65% à 3,15%).

Les autres caractéristiques de l'emprunt demeurent inchangées (durée : 25 ans, échéances mensuelles).

Ce prêt, contracté auprès du Crédit Mutuel Méditerranée a permis le financement de la construction d'un foyer pour personnes handicapées sur la commune de Peypin (Lieu-dit « Le Bédelin »).

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer :

- l'avenant au contrat de prêt n°20009201 annexé à la délibération de garantie,
- la convention de garantie d'emprunt et tous les actes correspondants.

20 - M. Didier REAULT

Demande de modification de garantie d'emprunt formulée par l'association Rayon de Soleil de l'Enfance de Pomeyrol.

Opération : construction d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S.) à Saint-Etienne-du-Grès.

A proposé :

- d'accorder la garantie du Département à l'association Rayon de Soleil de l'Enfance de Pomeyrol, à hauteur de 750 000,00 € représentant 50% d'un emprunt d'un montant de 1 500 000,00 €.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de construction d'une Maison d'Enfants à Caractère Social située au 12, Bd de Gasparin, sur la commune de Saint-Etienne-du-Grès.

Cet emprunt est à contracter auprès du Crédit Agricole Alpes Provence.

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention de garantie d'emprunt jointe au rapport et tous les actes correspondants.

La délibération n°39 du Département en date du 20 décembre 2013 est abrogée.

21 - M. Didier REAULT

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la fondation Hôpital Ambroise Paré.

Opérations :

financements complémentaires relatifs à la construction de l'Hôpital Européen 13003 Marseille et reprofilage de la dette déjà garantie.

A proposé :

S'agissant des nouveaux emprunts à garantir par le Département, d'accorder la garantie du Département à la fondation Hôpital Ambroise Paré pour le financement complémentaire de la construction de l'Hôpital Européen situé 6, rue Désirée Clary dans le 3^{ème} arrondissement de Marseille (modification du régime de prise en charge de la TVA) :

- c- prêt de 5 000 000,00 € (garantie à 100%) à contracter auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse.
- d- prêt de 5 000 000,00 (garantie à 100%) à contracter auprès du Crédit Coopératif.
- e- prêt de 9 500 000,00 € (garantie à 100%) à contracter auprès de La Banque Postale.
- f- prêt de 19 000 000,00 € (garantie à 50%) à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

S'agissant du prêt faisant l'objet d'un réaménagement/reprofilage, de maintenir la garantie du Département à hauteur de 100% au bénéfice de la fondation Hôpital Ambroise Paré.

Ce prêt est à réaménager auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse.

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions de garantie d'emprunt jointes au rapport et tous les actes correspondants.

22 - M. Didier REAULT

Report de la date d'instauration de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2017.

A proposé d'abroger la délibération n°3 du Conseil Départemental du 29 janvier 2016, et d'instaurer au 1er janvier 2017 la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour.

23 - M. Didier REAULT

Etats des Restes à recouvrer et Admissions en Non-Valeur du Payeur départemental.

A proposé :

- de constater que l'état des restes à recouvrer, arrêté au 31 décembre 2015, s'établit à 91 335 464,65 € au titre du budget général et à 299.283,78 € au titre des budgets annexes et confirmer la poursuite du recouvrement de ceux-ci,

- d'admettre en non-valeur une somme de 889.476,06 €, dont 845.701,67 € au titre du budget général et 43.774.39 € au titre des budgets annexes.

24 - M. Didier REAULT

Compte de gestion pour l'exercice 2015 du payeur départemental (budget principal, budgets annexes et valeurs inactives)

A proposé d'arrêter le compte de gestion de l'exercice 2015 (budget principal, budgets annexes et valeurs inactives) présenté par le comptable public.

25 - M. Didier REAULT

Compte Administratif pour l'exercice 2015 (budget principal et budgets annexes)

A proposé conformément aux dispositions de l'article L. 1612-12 chapitre II du titre I du livre VI du CGCT, et du tome 2 titre 4 chapitre 1 paragraphe 7 de l'instruction M52 :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes, et arrêté aux résultats indiqués dans le rapport

- de procéder à la reprise et à l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes comme proposé dans le rapport.

26 - M. Didier REAULT

Budget supplémentaire 2016 - Reprise des résultats 2015

Conclusions de Monsieur le Rapporteur Général du budget en Séance Publique.

.....

Les annexes peuvent être consultés, au Service des Séances de l'Assemblée - Bureau B 1131

* * * * *

